



Le 2^e tour des élections se déroulera dimanche 28 juin 2020



Une surveillance des arbres est menée pour assurer la sécurité de tous



Report des spectacles de la saison culturelle 2019-2020 en octobre et novembre



Chevry-Cossigny vous ouvre ses archives dédiées au 8 mai



Face au Covid-19

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE ET ANNEXE

29 rue Charles Pathé
et Place du Marché
Tél. : 01 64 05 20 22
Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
mairie@chevry-cossigny.com

Ouverture
**Lundi, mercredi,
jeudi, vendredi**
9h-12h ~ 14h-17h30
Mardi et samedi
9h-12h



POLICE MUNICIPALE
TÉL. : 01 64 05 32 24

SERVICES MUNICIPAUX

Service scolaire
Tél. : 01 64 05 20 22
**Accueil pré et post scolaire
maternelle et île aux loisirs**
Tél. : 01 64 05 36 79
Tél. : 06 84 77 76 92

Espace Jeunes
Tél. : 01 60 62 07 11
Tél. : 06 84 77 90 54
Espace culturel « La Marmite »
9 rue Jean Delsol
Tél. : 01 83 85 98 19
culture@chevry-cossigny.com
Médiathèque La Canopée
infomediathèque@chevry-cossigny.com
Tél. : 01 83 85 98 21

SCOLAIRE

Maternelle Pohren-Hoisey
15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

**Elémentaire
Normandie-Niemen**
25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Collège Arthur Chaussy Brie
Tél. : 01 64 05 08 90

Collège Hyverneaux Lésigny
Tél. : 01 60 34 55 60

Lycée Blaise Pascal
Tél. : 01 64 05 22 65

**Centre intercommunal de la
Petite Enfance**
Route de Servon - Ferolles-Attilly
Tél. : 01 64 05 69 95

URGENCE / SOCIAL

COMMISSARIAT URGENCES 17
Moissy-Cramayel : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18
Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15
CONSULTATION CENTRE MEDICAL
Tél. : 0 825 747 737

MEDECINS D'URGENCE
SOS MEDECINS
0820 077 505/3624
MU 77 0825 826 505
CPAM 3646 prix d'un appel local
Assistante sociale
Tél. : 01 64 25 07 00
URGENCE ERDF 09 726 750 77
URGENCE GAZ 0800 47 33 33
URGENCE LDE 0977 401 143

AUTRES SERVICES

Centre des Impôts
Z.A.C. de la Ferme d'Ayau
Av de la Malibran -
Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale
7 avenue de la Malibran
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Pôle Emploi
Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert - Tél. : 39 49

C.A.F.
21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La Poste
36 Bis Rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20

SERVICES MÉDICAUX

Pôle Santé

4 rue René Cassin
Cabinet dentaire
Emmanuelle ADDA
01 64 05 66 89
Cabinet d'Infirmières
Isabelle COSTA / Murielle
PERALEZ / Nelly LAMBERT
06 12 02 20 24
Médecins généralistes
Aude DUNAND 01 60 60 88 21
Badr-Eddine HICHEUR 09 72 50 68 88
Kinésithérapeutes
Françoise BIGORNE 01 60 62 06 72
Orthophonistes
Justine VEYSSIERE 06 25 61 03 69
Patricia BEAUSSART 06 81 34 67 38
Chloé BERTHELOT 09 70 24 75 32
Ostéopathe D.O.
Céline COPPEL 09 53 98 70 27
06 88 19 89 27
Pédicure Podologue
Nicolas CREUSY 01 60 64 51 80
Psychologue clinicienne
Tania MARQUEZ 06 19 61 41 33
Psychomotriciennes
Candice BLEYER, Angela VALLIER,
Morgane LE PEINTRE
06 47 69 42 37
psychomotmlp@gmail.com

Médecin
Docteur Paola CASAGRANDE
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14

Kinésithérapeutes
Coraline DOGNON,
1 bis rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 28 93 25
Jennifer CHETTAB
61 rue des Frères Lumière
Tél. : 01 60 60 49 05

Hôpital de Forcilles
Consultations d'urgence 9h-23h
du lundi au vendredi.
http://hopital-forcilles.cognacq-jay.fr

Pharmacie Decaup
31 rue Charles Pathé
(tous les jours sauf dimanche)
Tél. : 01 64 05 35 87

La petite maison
Maison de retraite
18 rue Pasteur
Tél. : 01 64 05 28 23

Chevry Ambulances
31 rue Théodore Rousseau
Tél. : 01 64 05 98 30

DIVERS

S.P.A.
Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxi'bus (appel gratuit)
Réservation au 0 800 77 78 79
lundi de 14h à 17h et du mardi
au vendredi de 9h à 17h

Lignes de bus
ligne 6 : 01 64 05 09 20
ligne 16 : 01 64 40 79 90
http://www.transdev-idf.com
Les hyverneaux : 01 64 38 80 40

Culte catholique
Les messes ont lieu tous les
dimanches à 9h30
Une permanence est ouverte du
lundi au samedi de 10h à 12h.
Contact : 01 64 05 20 61
http://paroissechevry.wixsite.
com/paroissechevry

Culte protestant
Église Évangélique de l'Orée de
la Brie. Les cultes ont lieu les
samedis à 17h.
Contact : 01 64 05 88 40
1 rue de la Beauderie
http://www.eeob.fr/

COLLECTE DES DÉCHETS

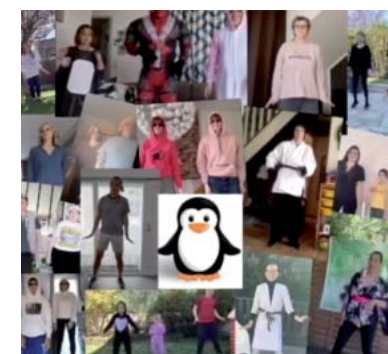
SIETOM : 01 64 07 99 75

**Dépôt des verres usagés,
papiers et textiles**
Des containers sont à votre disposi-
tion : centrale EDF Route de Gretz,
les rues : de l'Industrie, M. Pagnol,
R. Cassin et des Frères Lumière.

**Enlèvement des ordures
ménagères**
Les mercredis et samedis matin
**Collecte des poubelles
sélectives (jaunes et vertes)**
Le lundi matin.

**Enlèvement des objets
encombrants**
Le 3^e mercredi du mois.

SOMMAIRE

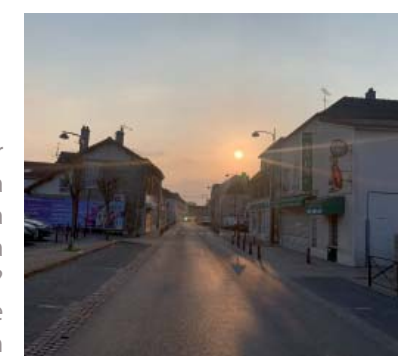


16

Grand évènement de ce
confinement, nous vous
proposons un petit retour
sur cette page ludique.
De quoi nous rappeler
d'excellents souvenirs !

26

Vous souhaitez proposer
des solutions de vente à
emporter ou de livraison à
domicile afin de répondre à
la demande des particuliers ?
Cet outil gratuit est à votre
disposition



- 04 Plan canicule
- 05 Editorial du Maire
- 06 Coordonnées des associations
- 07 La page ludique
- 08 Les élections municipales
- 09 Environnement
- 10 Travaux & urbanisme
- 12 Sport & loisirs
- 14 Culture
- 16 **Dossier**
Face au Covid-19
- 20 Enfance & scolaire
- 22 Jeunesse
- 24 Retour en images
- 26 Vie économique et sociale
- 28 Vie locale
- 29 Tribune politique
- 30 Dernière minute



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 47 - JUIN 2020

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 20 22 - mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Franck Ghirardello

Comité de rédaction : F. Lambert et les agents communaux

Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
www.orange-sanguine.com - 01 69 21 26 27

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Fotolia - Phovoir

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 1 800 exemplaires - ISSN 2490-5259



PLAN CANICULE

Le plan canicule est déclenché le 1^{er} juin de chaque année. L'objectif est d'adopter les bons réflexes, de repérer les signaux d'alerte, de connaître les risques pour la santé et les moyens de se protéger en cas de hausse importante des températures.

Numéro d'information : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 9h à 19h.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné(e) si : je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?



DISPOSITIF POUR PREVENIR LES CONSEQUENCES D'UNE CANICULE

Comme chaque année, il est possible de vous faire inscrire sur le registre de la commune afin qu'en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, vous puissiez bénéficier de l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Peuvent se faire inscrire :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail,

résidant à leur domicile

- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du Code de l'Action Sociale et des Familles ou d'une pension d'invalidité au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Inscription à déposer au CCAS :

CCAS de Chevry-Cossigny
29, rue Charles Pathé
77173 Chevry-Cossigny

Elle peut s'effectuer soit par la personne intéressée, soit par son représentant légal.

Le C.C.A.S. reste à votre disposition en mairie pour tous renseignements complémentaires.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'inscription au registre « canicule ». La durée de conservation des données est d'un an.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à Fanny BERGER, Directrice de la Cohésion Sociale et des Services à la Population.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF DISPOSITIF POUR PREVENIR LES CONSEQUENCES D'UNE CANICULE

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	Numéro de téléphone :
Personne à prévenir en cas d'urgence :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	Numéro de téléphone :
Service intervenant chez la personne (précisez les coordonnées du service)	
☐ Aide-ménagère :	-----
☐ Service social :	-----
☐ Infirmière :	-----
☐ Autres (préciser) :	-----
Date de la demande :	
Signature de la personne souhaitant s'inscrire ou tierce personne ayant effectué la demande (dans ce cas : précisez les coordonnées téléphonique et le titre) -----	

EDITORIAL



Bonjour à tous,

Je m'étais engagé à ne plus écrire d'éditorial pendant la période électorale. Cependant les événements exceptionnels liés à la crise sanitaire mondiale des trois derniers mois m'obligent à sortir de cette réserve.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels de santé et de secours mobilisés sur cette crise, ceux qui ont maintenu notre qualité de vie, qu'ils soient commerçants, artisans, postiers, éboueurs, etc. Et bien évidemment nos agents municipaux, pour le dévouement dont ils ont fait preuve.

Un grand merci pour vos dons de tissus, pour la réalisation des masques, pour le matériel de protection à messieurs Kiffer, Freitas, Brossard et Mme Laillet, le Lions Clubs, la Brosserie Thomas, la société DPM, le collège des Hyverneaux et le salon d'esthétique « les petites mains de fée ».

Mes remerciements vont également à tous ces bénévoles qui se sont fait connaître dès notre premier appel et à tous ceux que nous ne connaissons pas qui ont œuvré et porté hautes les couleurs de la bienveillance et de la solidarité chevriardes !

Ce magazine restera dans l'histoire de Chevry-Cossigny comme le témoin de ce que nous avons vécu ensemble.

Nous le conserverons dans la boîte à archives constituée spécifiquement pour que dans 50 ans, les générations futures puissent se souvenir.

Le COVID-19 est toujours là, alors continuez de prendre soin de vous !

Bien à vous,

Bien à vous
Franck Ghirardello

INFOS PRATIQUES CORONAVIRUS
NUMÉRO DE PERMANENCE MAIRIE

01 64 05 20 22

« Veille Solidaire »

06.72.83.09.38 ou veille@chevry-cossigny.com

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

SPORTS

AMICALE BOULISTE

Jean-Philippe GENET : 06 51 55 49 33
Gilles THEVENET : 06 84 62 46 88
abchevry.77@gmail.com

AS GYM

Gaëlle BEAULIEU : 06 33 58 41 41
aschevrygym77@gmail.com
http://aschevrygym77.jimdo.com

BVB - MULTISPORTS

Thierry PRUVOT : 06 84 83 11 95
Sylvie CHALOUPEY : 06 81 30 15 68
Laurent PAUL : 06 73 97 06 32
Richard EZQUERRA GALAN : 06 49 92 89 84
bvbchevry@gmail.com
www.facebook.com/BVB-Chevry-Cossigny

DANSE ET GYM FORM'

Fabienne DUBERNET : 01 60 34 16 82
Emmanuelle DHELEMME : 06 84 33 72 91
Valérie PONS : 06 59 28 80 24
asdanse.gymform@gmail.com

LES ECURIES DE COSSIGNY

Ferme de Cossigny : 01 60 62 21 26
ecuriesdecossigny@gmail.com
www.ecuriesdecossigny.com

FOOTBALL CLUB CC 77

Thierry GOUBLE
Valérie BRUERE : 06 26 48 35 25
Karine BEDIER
fcchevry77@orange.fr
www.facebook.com/fcchevry77
http://fcchevry77.footeo.com/

HANDBALL

Patrice BURNEL : 06 82 26 67 56
Caroline AUXENFANS : 06 09 31 50 49
handballbrie77@orange.fr

JUDO CLUB

Marie-Madeleine MAIRE : 06 84 17 65 87
judochevry77@orange.fr

TENNIS CLUB

Pierre LEBRET : 06 66 00 22 21
chevrycossignytenniscub@gmail.com
www.facebook.com/chevrycossignytct/
www.club.fft.fr/chevry-cossigny.tc

AMICALE PONGISTES

Daniel PICACHE : 06 84 71 10 13
Roland RUFF : 06 87 41 54 29
Claudine PICACHE : 06 82 44 75 93
ap.cheviards@orange.fr

VOVINAM VIET VO DAO

Patrick PAULIN : 06 07 26 20 35
vvd.quantam@gmail.com
www.vovinam-quantam-chevrycossigny.com/

VÉLO CLUB DE CHEVRY-COSSIGNY (VTT)

Joaquim RIBEIRO : 07 81 09 71 08
vttchevry77@gmail.com
www.facebook.com/VttChevry77

MUDITÂ YOGA

Mélanie PRÊTEUX : 06 88 03 76 59
preteuxmelanie@yahoo.fr

ARTS & CULTURE

ARABESQUE

Théâtre enfants et adultes
Claude BERGAMIN : 06 81 94 59 92
Dessin et peinture adultes et jeunes
Gabriel PELLERIN : 06 70 71 86 75
Scrapbooking
Véronique LEFEBVRE : 06 60 95 65 97
Couture
Simone OLIVIER : 06 88 19 34 60
Multi-Activités
Elise PINGANAUD : 06 61 45 25 90
arabesque.chevry@orange.fr

APCC

Patchwork
Marylène JOSON : 06 47 94 89 48
apcc77173@gmail.com

EMC2 ÉCOLE DE MUSIQUE

Francis LEN : 06 80 36 88 03
Mallory EBELY : 06 29 76 20 57
ecoledemusiquechevry@gmail.com
www.ecole-musique.chevry.fr

ENGLISH CLUB AND CO

Douglas LIVIE : 06 71 48 77 05
douglas.livie@gmail.com
Nicole PODETTI
nicole.asso@orange.fr

GRUPO ETNOGRAFICO DE RIBEIRA LIMA

Chant, danse et musique
Almerindo Vieira : 06 22 67 75 79
tina_mindo@outlook.fr

L'ESPRIT FRAPPEUR

Cyril HOBIN : 06 10 30 46 21

LOISIRS

AUTREMENT

asso.autrement77@gmail.com
www.autrement77.org

CHEVRY POKER TEAM

Franck Laille : 07 81 10 55 65
chevrypokerteam@gmail.com
https://chevrypoker.wix.com/chevrypokerteam

CLUB DU REVEILLON

Activités pour les retraités
Michèle CATHALA : 06 17 56 43 51
Nicole RATTIER : 07 85 60 27 09
Francine BINET : 06 40 75 09 62
clubdureveillon@gmail.com

TOUT SIMPLEMENT

Matthieu PICHON : 06 87 71 82 73
tout simplement@aliceadsl.fr
http://toutsimplement.shost.ca

ECOSI'YOURTE

Ecologie, solidarité, partage, échange... 2 rue de Cossigny
Christiane REYNAUD : 06 64 21 04 49
ecosiyourte@gmail.com

AE2C

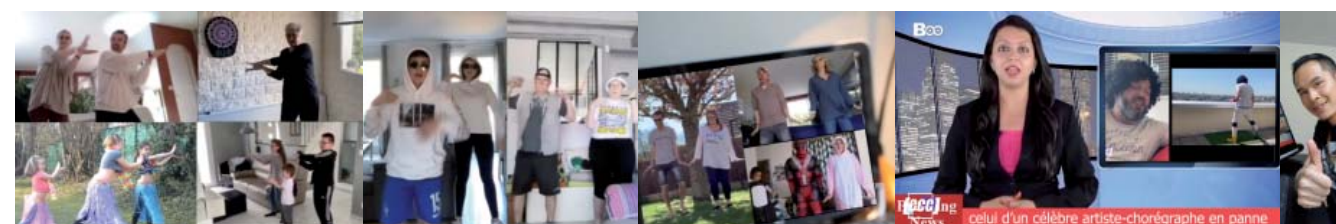
(Avenir Enfants Chevry-Cossigny)

Marianne BOUCARD
29 rue Charles Pathé
avenirenfantss.cc@gmail.com

LA PAGE LUDIQUE



ZOOM SUR LA PAGE QUI VOUS A DIVERTI PENDANT LE CONFINEMENT



Interview de Christophe Tazir, Directeur des Affaires Culturelles et animateur de la page ludique.

Comment est née cette idée de page ludique ?

L'idée est née lorsque l'équipe municipale s'est demandé comment aider les Chevriards à se divertir et conserver du lien pendant la période de confinement. Tous les jours nous posons des activités ludo-éducatives, des énigmes, des jeux, du coaching sportif... Un "télétravail" d'équipe de la culture et des sports !

Quels sont vos plus beaux souvenirs ?

Découvrir les vidéos de Romain et savoir à l'avance comment il allait faire travailler nos muscles a été la source de nombreux de mes fous rires. J'imaginai les chevriard(e)s à 9h du matin en train de faire leur sport... Certaines énigmes ont aussi rencontré un franc succès ! Avec leur lot d'arrachage de cheveux... La proposition de Gautier de replonger dans certains films cultes a également été très sympa. Et bien évidemment, les défis du week-end !

Justement en parlant des défis...

Au départ je pensais proposer ce défi sur un week-end... Et ce sont les vidéos des participants qui ont alimenté mon imagination pour trouver de nouveaux défis.

Quand je repense au nombre d'heures passées en visionnage de leurs vidéos et les fous rires qui vont avec (oui parce que pour extraire 25 secondes de vidéo j'en regardais plus de trois minutes !).

Cela a été pour moi une expérience très enrichissante : humainement d'abord, parce qu'un lien s'est tissé entre eux et moi, et, techniquement, j'ai appris à faire du montage vidéo... Un grand merci à Minh-Anh NHAN DUC pour son soutien, son appui technique et créatif !

Je crois que le plaisir qu'ils ont pris à se filmer est arrivé jusqu'à moi et c'était une vraie source de motivation. J'ai eu envie de les surprendre chaque semaine. Et je crois que le résultat est là : qui aurait pu se dire, au début du confinement, qu'ils feraient si bien le requin, le pingouin, ou même la poule ?

Qu'ils s'improviseraient chorégraphes pour une célébrité en mal d'inspiration... Et qu'ils deviendraient même chanteurs !

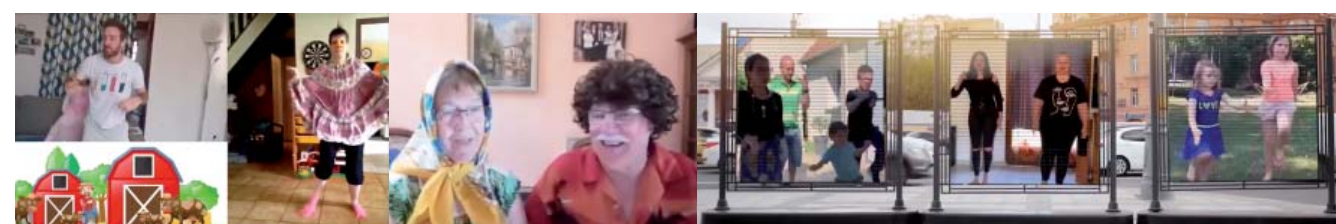


Je tire d'ailleurs mon chapeau tout particulièrement aux participants pour le défi chant. La chanson choisie était très symbolique et je trouve que le résultat est juste sublime. Je suis encore très ému quand j'y repense.

Dernière question : nous allons la revoir cette page ?

Je crois que nous avons tous envie de continuer à faire vivre cette page ! Nous réfléchissons au moyen de la faire vivre occasionnellement.

Et comme j'aime le dire : la page ludique n'a pas écrit son dernier post... À suivre donc !



Pour plus d'information consultez le site internet

> RDV Dimanche 28 juin 2020

Au lendemain du 1^{er} tour, compte tenu de l'évolution du Covid-19 et de la mise en place du confinement le 16 mars, le gouvernement a annulé le second tour des élections. Après de nombreux débats et avis divergents, le Premier ministre a annoncé le 22 mai que le scrutin pour le second tour se tiendrait dimanche 28 juin 2020, sauf avis contraire du conseil scientifique, 15 jours avant la date. Cette décision est donc "réversible" en fonction des conditions sanitaires. Il est en effet prévu une « clause de revoyure » avec le conseil scientifique en cas de résurgence du Covid-19 qui pourrait alors reporter les élections en janvier 2021.



DES CONSIGNES SANITAIRES STRICTES

L'organisation de ce second tour des municipales 2020 se fera avec les dispositions de sécurité sanitaire les plus strictes.

Afin de garantir la santé de chacun, merci aux électeurs de respecter les consignes suivantes :

- Le port du masque est obligatoire
- Les électeurs devront apporter leurs stylos personnels pour émarger
- Chacun maniera soi-même sa pièce d'identité.
- Merci de respecter les gestes barrières

Afin de garantir la santé de tous, nous mettrons en place les mesures suivantes :

- Mise à disposition de solution hydro-alcoolique
- Les machines à voter feront l'objet d'un nettoyage régulier
- Gestion du flux des électeurs dans chaque bureau de vote
- En fonction des annonces gouvernementales, les horaires d'ouverture des bureaux de vote pourraient être étendus

LE VOTE PAR PROCURATION

Les procurations établies pour le 22 mars sont valides pour le scrutin du 28 juin.

Les électeurs qui avaient établi une procuration pour le second tour des élections municipales avant le confinement n'ont donc pas besoin de faire de nouveau la démarche s'ils ne peuvent se présenter eux-mêmes le 28 juin prochain. En revanche, si une personne ayant établi une procuration souhaite voter, cela est possible.

Parmi les mesures à l'étude par le Gouvernement :

- Suspension de la nécessité d'avoir une raison pour demander la procuration.
- Elargissement des critères pour les lieux et les personnes susceptibles de recevoir les procurations.
- Possibilité d'avoir deux procurations par personne.

N'hésitez pas à contacter le service élections pour avoir les dernières informations.

**Avis du Conseil scientifique COVID-19
18 mai 2020**

MODALITES SANITAIRES DU PROCESSUS ELECTORAL A LA SORTIE DU CONFINEMENT

Le 18 mai, huit jours seulement après la sortie du confinement, et compte tenu des connaissances actuelles sur l'état de l'épidémie en France, le Conseil scientifique considère que les modalités d'un second tour des élections municipales doivent être adaptées à la situation sanitaire du pays au moment des élections et de la campagne électorale qui les précède, pour autant que cette situation puisse être anticipée dans un contexte sanitaire qui reste encore très incertain. Ce contexte ne peut être considéré comme garanti au sens statistique d'une absence de risque.

Le Gouvernement, en s'appuyant sur ce Conseil scientifique, réévaluera la situation autour du 12 juin.

> Préserver la faune et la flore

Dans le cadre des recommandations du refuge LPO, nous avons mené différentes actions afin de répondre aux enjeux écologiques. Nous avons ainsi géré les déchets au bassin sec, les arbres morts ou dépérissants, le maintien du lierre grimpant et du gui (un réservoir pour la biodiversité), la fauche tardive, les pelouses piétonnes, etc. Nous avons également installé sur le refuge des panneaux explicatifs concernant la gestion différenciée. Pour finir, un grand merci à tous ceux qui ont répondu à cette action participative de comptage des oiseaux de jardin.



LES ANIMAUX ACCUEILLIS

Avec la mise en place du confinement, de nombreux contrats entre l'association Théo Sheep & CO' et des communes n'ont pu être menés à terme. Chevry-Cossigny s'est montrée solidaire et a répondu positivement à l'appel de cette association pour héberger en éco-pâturage des moutons et des chèvres. Nous avons vécu de bons moments, notamment avec la naissance d'agneaux, dont "Chevry", né début avril, mais aussi de plus tristes avec notamment le vol d'une chèvre. Par ailleurs, plusieurs poneys des écuries de Cossigny ont été accueillis chez des particuliers de la commune.



LE RUCHER

Parce que leur activité est fondamentale à la survie des écosystèmes, le 20 mai a été déclarée Journée mondiale des abeilles.

Comme pratiquement partout en France, ce printemps a été favorable aux colonies d'abeilles. Nous avons récolté environ 30 kg de miel de printemps. C'est un miel blanc issu d'une grande diversité de nectars comme celui des fruitiers ou du colza. Sa cristallisation est fine et il reste onctueux. Les pots ont été offerts aux bénévoles et aux agents communaux ayant œuvré dans le cadre du Covid-19.

Par ailleurs, nous avons récupéré plusieurs essaims sur la commune, dont un chez un particulier, et les avons placés en ruches.

DÉFI POUR L'ENVIRONNEMENT

Samedi 7 mars, 26 bénévoles ont participé pour la seconde fois à ce défi en partenariat avec le Lions Clubs, créateur et coordinateur de l'événement. Deux axes ont été nettoyés sur près de 8 km d'acotement : la D216 en direction de Gretz, et le long de la piste cyclable en direction de Brie-Comte Robert. Ils ont ramassé 110 sacs-poubelle, soit 10m³ ! Un grand merci aux participants.



NOS OISEAUX



Confinés, mais aux aguets ! La Ligue pour la Protection des Oiseaux a proposé de relever un défi durant le confinement : prendre 10 minutes quotidiennement pour observer les oiseaux dans son jardin ou derrière sa fenêtre. Ce défi avait pour but de faire avancer la science notamment en étudiant les effets de ce confinement sur les oiseaux.

S'agissant des 19 actions de notre **convention 2018-2022**, 7 ont été réalisées et 6 autres sont à l'étude. Nous venons par exemple de réaliser celle consistant à poser un grillage autour du canal de déversoir du plan d'eau rue Albert Dauvergne afin d'éviter que les canetons y restent piégés. Cette action a permis de limiter les risques pour la faune et la flore.

TRAVAUX & CADRE DE VIE

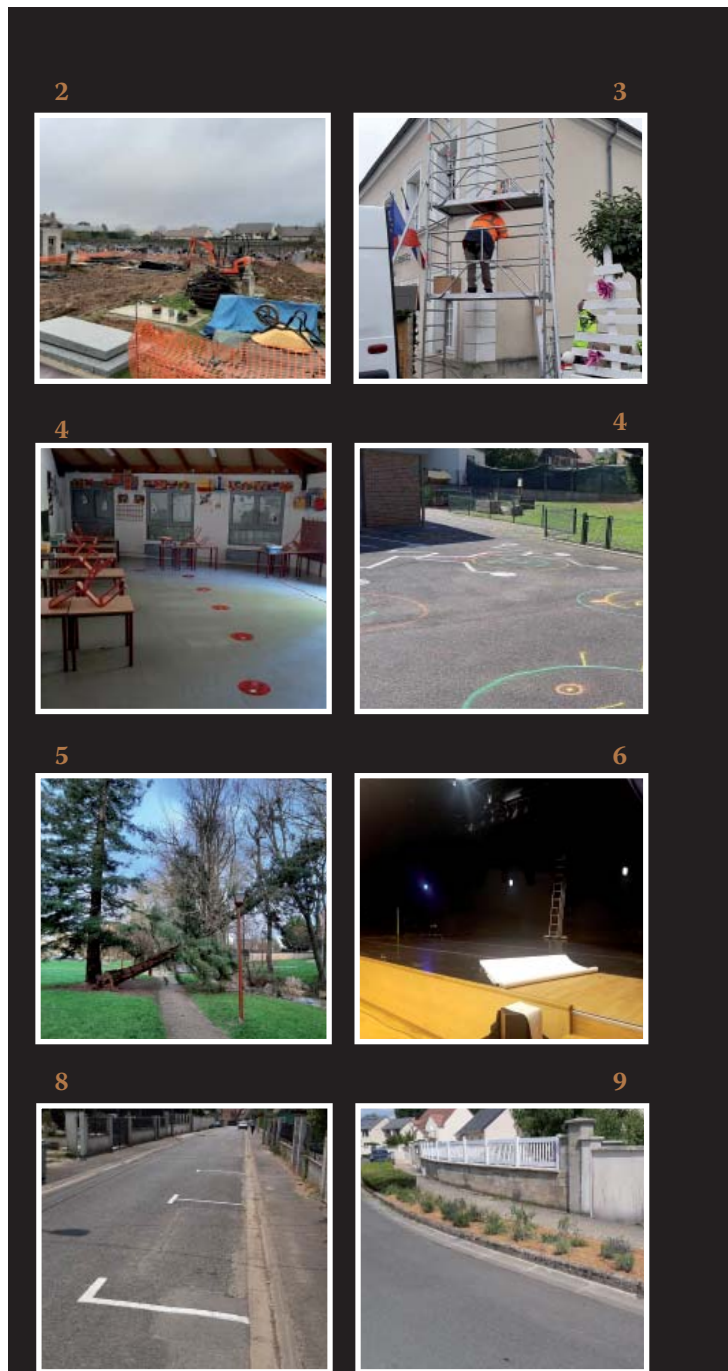
> LES SERVICES TECHNIQUES DURANT LA CRISE

Dès la mise en confinement, un service minimum a été maintenu afin de poursuivre l'entretien de nos espaces verts et de maintenir la propreté sur le territoire. Tout ceci a nécessité la mise en place de nouvelles règles de travail dans le respect des gestes barrières. Durant cette période, les agents des services techniques ont procédé à la fermeture des parcs, aux aménagements scolaires et ils ont posé des vitres en plexiglass dans les accueils de la Marie et de la Police Municipale. Les agents d'entretien n'ont jamais stoppé leurs interventions et ont travaillé à la désinfection des bâtiments communaux encore utilisés. Les bâtiments scolaires ont été totalement nettoyés et désinfectés avant la réouverture des écoles. Ils ont joué un rôle majeur dans la gestion sanitaire de cette crise et nous tenons particulièrement à les remercier pour leur implication et leur investissement.



PROJETS & RÉALISATIONS

- Pôle santé** : Lors d'une phase test, nous avons installé des portes phoniques pour vérifier que cela améliorerait bien la confidentialité. Nous avons terminé de retirer les bornes électricité et gaz sur le parking extérieur pour créer des places de stationnement supplémentaires.
- Cimetière** : Dans la continuité de la rénovation du cimetière, nous avons réalisé la reprise de 42 concessions.
- Mairie annexe** : Nous avons installé une caméra de vidéo protection supplémentaire.
- Scolaire** : Nous avons réalisé les réaménagements scolaires en lien avec les enseignants afin de respecter l'ensemble des mesures du protocole de l'Éducation nationale.
- Arbres** : Suite aux intempéries, un arbre est tombé au niveau du pont d'accès du parc de la Marmite. Nos services sont intervenus pour sécuriser les lieux en attendant l'arrivée de notre prestataire. Le deuxième pied a également été abattu au vu de sa dangerosité. Par ailleurs, un autre arbre s'est couché au niveau de la rue René Cassin, celui-ci a été immédiatement débité et évacué par nos services.
- Centre culturel** : Le tapis de scène vieillissant a été remplacé dans la salle de spectacle de La Marmite.
- Stade de foot** : Pendant le confinement, nous avons installé des projecteurs supplémentaires sur le terrain de foot.
- Voirie** : Nous avons réalisé une campagne d'enrobé à chaud afin de combler les trous présents dans les rues de la commune et avons repris le marquage au sol des places de stationnement sur la rue des Pâquerettes.
- Espaces verts** : Nous avons effectué le fleurissement de la rue des Frères Lumière et de la rue de la Beauderie. Nous avons également poursuivi notre travail de taille et de tonte pendant cette période de confinement.



DEUX NOUVEAUX AGENTS AU ST : FABRICE ET RUDY



Rudy est arrivé début février
Jardinier paysagiste depuis 10 ans dont une expérience d'auto-entrepreneur depuis 2011, il vient de se lancer dans une nouvelle carrière aux espaces verts. Déjà bien intégré, il est très satisfait de son travail et de l'équipe.

Fabrice est arrivé mi-avril
Missionné sur l'événementiel, son activité est pour le moment limitée du fait du report des manifestations. Mais comme Fabrice est polyvalent, il ne manque pas d'activités : bâtiment, espaces verts, administratif...



LES TRAVAUX PROGRAMMÉS ET REPROGRAMMÉS

Avec le déconfinement, nos agents sont de nouveau au complet ainsi que les entreprises et nous pouvons reprendre les travaux.

PÔLE SANTÉ : Suite à l'essai concluant du test acoustique, nous allons remplacer les portes des autres cabinets. Par ailleurs, nous allons créer un cabinet supplémentaire pour accueillir un nouveau médecin généraliste en novembre prochain et déplacer la salle d'attente du rez-de-chaussée.

RUE MAURICE AMBOLET : Des travaux d'assainissement seront réalisés avant la réfection de la voirie. Ces travaux devraient débuter d'ici le mois de septembre 2020.

ASSAINISSEMENT : Les travaux de déconnexion du poste

de relevage se situant à l'angle des rues Charles Pathé et Jean-Charles Tupet, visant à poursuivre l'amélioration du système d'assainissement de la commune, étaient prévus au deuxième trimestre 2020. Du fait de la crise sanitaire, ils ont été reportés dans le courant du deuxième semestre.

ARBRES : Des travaux d'élagages se dérouleront avant l'été afin de répondre aux différents besoins.

ESPACES VERTS : Les tailles de haies vont se poursuivre durant le mois de juin.

INSTALLATION DE LA VIDÉOVERBALISATION POIDS LOURDS

Suite à une étude, des radars de vidéo verbalisation vont être installés sur la commune. L'objectif est de veiller au respect de l'interdiction par arrêté municipal de circulation aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes sur la rue Charles Pathé.

OÙ ET QUAND ?

Début juillet deux radars seront installés sur la rue Charles Pathé.

Le premier sur le candélabre situé à hauteur du 83 rue Charles Pathé. Il prendra les poids lourds de plus de 3,5 t qui arrivent de Gretz Armainvilliers et se dirigent vers Brie Comte Robert.

Le deuxième radar sera positionné à hauteur du 25 rue Charles Pathé et prendra les poids lourds de plus de 3,5 t qui viennent de Brie Comte Robert et se dirigent vers Gretz Armainvilliers.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

A l'aide d'un laser, 24/24 et 7 jours sur 7, ces radars vont détecter tous les poids lourds concernés (détection en fonction de leur gabarit) qui circulent et nous envoyer sur

le logiciel installé au poste de Police Municipale deux photos (une du camion et une de la plaque d'immatriculation) ainsi qu'une courte vidéo du camion en circulation. Ainsi, nous pourrions valider ou rejeter les infractions au Code de la route. Nous pourrions également rejeter par exemple la circulation des cars scolaires non assujettis à l'arrêté municipal.

D'autre part nous allons établir une liste blanche des véhicules ayant le droit de circuler sur cette portion de voie comme les services de secours, les bus et les véhicules appartenant à toutes les entreprises chevriardes.

Nous les remercions par avance de bien vouloir nous communiquer les plaques d'immatriculation des véhicules qui effectuent des livraisons ou des prises en charge régulières.

Nous laisserons un laps de temps d'environ une semaine avant de valider les infractions pour que les Chevriards qui se font livrer par des camions puissent également nous communiquer la plaque d'immatriculation du poids lourd sur justificatif (bon de livraison ou facture).

Toutes les entreprises chevriardes recevront une information détaillée.

SPORT & LOISIRS

> Les activités annulées ou reportées

En raison de la crise sanitaire, certaines manifestations et activités ont été annulées ou reportées.

La TOC sera reportée en 2021

Si vous avez déjà payé votre inscription :

- Soit vous la conservez pour l'année prochaine. Dans ce cas, il vous suffit d'envoyer un mail en indiquant vos coordonnées.
- Soit nous vous remboursons, nous aurons alors besoin de vos coordonnées (nom, prénom et adresse) accompagnées d'un RIB.

L'Ecole Municipale des Sports

Nous vous rembourserons au prorata. Pour cela nous aurons besoin de vos coordonnées (nom, prénom et adresse) accompagnées d'un RIB.

Vous pouvez effectuer vos démarches par mail :

sports@chevry-cossigny.com

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Romain OURY au 06.19.71.74.98.

PENDANT LE CONFINEMENT...



LE SPORT, AUTREMENT !

Durant toute la période de confinement, Romain a quotidiennement alimenté la page ludique de Chevry-Cossigny avec des exercices physiques pour tous les niveaux : débutants, intermédiaires et experts.

Nous avons grâce à lui pu faire du sport, bouger notre corps, nous maintenir en forme et nous amuser seuls ou en famille tout en restant chez nous !

Echauffement, pompes triceps, squats, abdos, cardio, gainage, jumping jack, burpees... nous avons pu apprendre des tas d'exercices.

Il nous a même fourni un document (*disponible sur la page FB*) avec les consignes pour réaliser ces exercices sans se blesser.

Il nous a aussi proposé des petits jeux sportifs à faire avec les enfants chez soi, dans son jardin ou son parking : relais, course, dribble, slalom... le tout avec beaucoup d'imagination et en toute simplicité.

Toutes les vidéos sont disponibles sur la page ludique Facebook.

Merci Romain pour toutes ces séances sportives !

LA MUSIQUE DERRIÈRE L'ÉCRAN



Laurent FOULON

Tous les dimanches à 17h « entre nous et sans chichis » !

Très investi auprès des établissements de santé, Laurent a spontanément eu envie d'apporter soutien et réconfort aux personnels soignants dès le début de la crise.

Il a donc eu l'idée d'organiser très rapidement un live Facebook interactif. Chaque dimanche, il leur offrait un moment de détente avant d'aller au front. Puis, plusieurs personnes se sont connectées et ont participé. C'est devenu un rendez-vous hebdomadaire plein de joie et d'émotion.

Improvisés ou à la demande, il enchaînait les morceaux. Des chansons, des rires, du papotage, des anecdotes, des invités, des énigmes, des challenges, des dédicaces et même des "apéros visio", il y eut de grands moments !

Pour cette communion à travers la musique, un grand merci à Laurent ! Pour ceux qui voudraient revivre ces instants, toutes les vidéos sont disponibles sur son Facebook ; et pour ceux qui voudraient en avoir plus : laurentfoulon.com !

EMC2

La fermeture des locaux d'EMC2 n'a pas empêché l'enseignement de continuer grâce aux moyens techniques actuels.

Grâce à l'envoi de tutoriels en vidéo, de playbacks et de partitions, des morceaux ont été réalisés à distance, mixés et postés sur la page Facebook "EcoleMusiqueEMC2".

" Il a été demandé aux adhérents et adhérentes de s'enregistrer ou se filmer pendant les exercices réalisés puis d'envoyer le document obtenu aux enseignants afin qu'une correction ou qu'un nouvel axe de travail puisse leur être transmis.

Comme nos cours sont en grande majorité individuels et nos locaux assez vastes, nous aurions la possibilité de reprendre nos activités de façon traditionnelle en respectant le protocole sanitaire imposé. Nous sommes dans l'attente d'une prochaine décision du gouvernement. L'équipe reste disponible pour répondre à toutes les questions d'ordre musical."

www.ecole-musique-chevry.fr



ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

SAISON 2020/2021

Trois groupes seront accueillis chaque semaine le mardi, jeudi et vendredi selon l'âge. L'EMS fonctionnera de 16h30 à 18h. Romain OURY, Educateur Sportif de la commune, récupérera votre enfant à la sortie de l'école. Ils goûteront dans le réfectoire (*goûter fourni par les familles*) avant de se rendre sur le lieu de pratique. Les familles pourront récupérer leur enfant à 18h devant l'école ou l'inscrire à l'accueil de loisirs après l'EMS ; dans ce cas l'Educateur Sportif se chargera de le déposer.

Les enfants seront initiés par cycles de 8 séances à quatre disciplines différentes parmi les sports d'athlétismes, d'oppositions, collectifs, artistiques, de glisses et de raquettes.

Inscriptions en septembre après le Forum des Associations (places limitées en fonction de la catégorie d'âge des enfants et des éventuelles consignes gouvernementales liées au Covid-19).

Pour inscrire votre enfant, il faudra déposer le dossier complet en mairie

- Bulletin d'inscription rempli
- Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive de moins d'un an
- Attestation de responsabilité civile au nom de l'enfant
- Copie de la dernière déclaration sur le revenu du foyer fiscal
- Photo d'identité

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Romain OURY par téléphone au 06.19.71.74.98 ou par mail : sports@chevry-cossigny.com



VACANCES SPORTIVES

Cet été, le Service des Sports organisera deux semaines de stage dans le cadre des « VACANCES SPORTIVES » tout en respectant les directives gouvernementales.

Du 6 au 10 JUILLET 2020 inclus et Du 24 au 28 AOUT 2020

Les enfants concernés sont nés en 2009 et 2008 (*classe de CM2 et 6^e*). Ils seront initiés à différentes Activités Physiques et Sportives. Les séances seront encadrées par Romain OURY, Educateur Sportif de la commune. Compte tenu de la situation sanitaire, il s'appuiera sur les guides de pratiques sportives édités par le Ministère des Sports. Les activités seront toutes réalisées en extérieur.

Le Service des Sports se réserve le droit d'annuler une journée voire une demi-journée si les conditions météorologiques n'étaient pas adaptées à la pratique en extérieur.

- Le tarif à la semaine est de 50€,
- Les enfants seront accueillis dès 9h à la salle polyvalente.

Le déjeuner de 12h à 14h pourra se faire à la maison ou sur place en restauration sur tarification (calcul en fonction du quotient familial).

Seulement 10 enfants pourront être accueillis compte tenu de la situation sanitaire. Le dossier d'inscription sera disponible en Mairie et téléchargeable sur le site internet : www.chevry-cossigny.com.

TICKET SPORT CULTURE LOISIRS, LES AIDES AUGMENTENT !

Depuis 2007, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a mis en place le Ticket Sport Culture Loisirs.

Ce dispositif permet aux enfants chevriards jusqu'à l'âge de 20 ans (scolarisés ou poursuivant des études) de bénéficier d'une réduction sur les tarifs d'adhésion aux activités sportives et culturelles de la commune avec les associations signataires d'une convention avec le CCAS.

Dans le cadre de la crise sanitaire 2020, le CCAS a souhaité augmenter les aides pour l'année scolaire 2020-2021.

Le montant de l'aide (hors licence et inscription) est défini en fonction du revenu fiscal :

- Une réduction de 30% par enfant pour les familles justifiant d'un "revenu brut global" inférieur ou égal à 23.800 €,
- Une réduction de 35% par enfant pour les familles justifiant d'un "revenu brut global" compris entre 23.800,01 € et 31.100 €.

LE PLAFOND DE L'AIDE EST PORTE A 200 € PAR BÉNÉFICIAIRE POUR L'ANNEE 2020-2021

- Les dossiers sont à retirer auprès du CCAS à la Mairie ou sur le site internet.
- Le CCAS établira un "Ticket Sport Culture Loisirs" par enfant concerné et le transmettra à la famille pour la rentrée scolaire 2020.
- La famille remettra à l'association son "Ticket Sport Culture Loisirs" lors de l'inscription définitive à l'activité (Forum des associations ou autres permanences).
- L'association déduira du coût de la cotisation le montant du "Ticket Sport Culture Loisirs".
- L'Association complètera le "Ticket Sport Culture Loisirs" et le retournera au CCAS.
- Le CCAS procédera au versement à l'ordre de l'Association, du montant mentionné sur le "Ticket Sport Culture Loisirs".

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Fanny BERGER, Directrice de la Cohésion Sociale et des Services à la Population au 01.64.05.20.22

Déposez vos dossiers complets en Mairie ou envoyez-les par mail fanny.berger@chevry-cossigny.com avant le 30 octobre 2020.

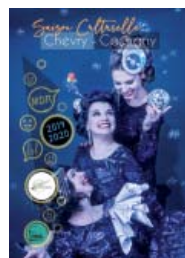
> REPORT DES SPECTACLES : MODE D'EMPLOI

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, certaines manifestations, prestations et spectacles ont été annulés ou reportés. Concernant les spectacles de la programmation culturelle : tous les spectacles vont être reportés à des dates ultérieures.

Voici les différentes options qui s'offrent à vous :

Si vous avez déjà payé vos places, pensez à conserver vos billets ils vous serviront si vous êtes disponibles et que vous souhaitez vous inscrire à la nouvelle date du spectacle reprogrammé : vous conservez vos billets et vous réservez à nouveau.

Si vous n'êtes pas disponibles à la date de reprogrammation : vous nous restituez les billets avec vos coordonnées (nom, prénom et adresse) accompagnées d'un RIB et nous procéderons au remboursement par virement bancaire. Les personnes ayant déjà payé leurs places sur les différents spectacles de la saison seront prioritaires pour y assister. Si vous n'avez pas payé vos places, il vous suffira de réserver à nouveau pour les spectacles auxquels vous souhaitez assister sur culture@chevry-cossigny.com ou en téléphonant au service culturel au 01 83 85 98 21.



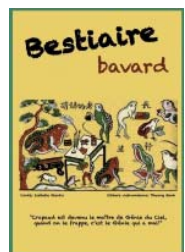
REPROGRAMMATION DES SPECTACLES ANNULÉS PRÉVUE ENTRE OCTOBRE ET NOVEMBRE

La crise sanitaire a précipité la fin de la saison culturelle 2020. Vous avez été nombreux à réserver des places et chacun des spectacles affichait complet. C'est pourquoi nous avons décidé de décaler le lancement de la prochaine saison culturelle, initialement prévue comme chaque année en septembre, afin de reprogrammer l'intégralité des spectacles qui étaient prévus entre mars et juin.

Dans l'attente des consignes gouvernementales prévues fin juin, et afin de garantir la sécurité maximale du public, le nombre de spectateurs devra être réduit. Pour ce faire, un protocole d'accueil est en cours d'élaboration.

Fort du succès des réservations sur les différents spectacles annulés, les compagnies ont accepté de réaliser deux prestations, sans frais supplémentaires, le même jour.

Nous sommes donc heureux de vous annoncer les nouvelles dates :



Pour les spectacles jeune public

La journée du conte : le dimanche 25 octobre
15h30 : le bestiaire bavard (5/7ans)
17h30 : les cendrillons du Japon (7ans et plus)
La Petite Sirène : le samedi 21 novembre 2020
15h30 et 17h30

Le spectacle scolaire "Le Vilain Petit Canard" sera reprogrammé en concertation avec les enseignants après la rentrée de septembre.

Pour la programmation adulte

Tinder Surprise : le mardi 13 octobre
à 18h30 et 20h45
Les Best de l'Humour : le mardi 10 novembre
à 18h30 et 20h45

Les horaires de ces deux spectacles sont indicatifs et non finalisés à ce jour

RETOUR SUR NOTRE SALON DE LA BD !



Le salon s'est déroulé samedi 29 février et dimanche 1^{er} mars. Les artistes présents sur place ont été ravis de répondre aux questions, de partager leur passion et de dédicacer les albums. Le week-end a été rythmé par d'importants temps forts. La conférence autour du manga "Girl Power et identité secrète" avec l'association "MéluZine" ; le "Concert Geek" avec les génériques des dessins animés des 80's et 90's ; des séances de "Just Dance 2020" géantes, avec une troupe de danseurs professionnels ; sans oublier le concours de dessin.

CHEVRY-COSSIGNY VOUS OUVRE SES ARCHIVES



Lors de la première édition, nous avons été touchés par le témoignage de M. Escaille, venu tout particulièrement à cet événement pour échanger avec nous. Aussi, il nous a paru primordial de poursuivre la démarche. La crise sanitaire a mis en lumière l'héroïsme anonyme et nous avons pensé que les circonstances se prêtaient particulièrement à rendre hommage à ceux qui ont construit l'histoire de notre commune.

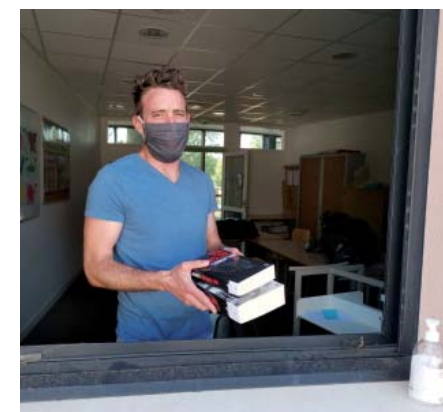
Nous avons donc eu l'idée de réaliser une série de 3 films qui mettaient à l'honneur « les héros oubliés ».



1. Une cérémonie du 8 mai confinée, l'occasion de mettre en avant nos héros,
2. Le témoignage de Gilbert ESCAILLE, enfant de chœur pendant la Deuxième Guerre mondiale qui nous a raconté l'histoire du Père PERRIN, héros de la résistance locale chevriarde,
3. La lecture théâtralisée filmée du rapport de la libération de Chevry et de Cossigny en août 1944. Le comédien James GROGUELIN a accepté ce défi et l'a brillamment inscrit définitivement dans la mémoire collective chevriarde. Nous aurons d'ailleurs le plaisir de le retrouver dans notre prochaine saison culturelle avec son spectacle UN SAC DE BILLES de Joseph JOFFO, en mai 2021.

Ces trois films font partie des archives chevriardes, désormais ouvertes à tous. Vous pouvez les découvrir ou les redécouvrir sur notre page Facebook.

LA MÉDIATHÈQUE SE DÉCONFINÉ EN MODE DRIVE



Depuis le 20 mai, les livres sont de retour dans vos chaumières pour votre plus grand plaisir et le nôtre !

En effet, une formule drive de la médiathèque a vu le jour. Le système est très simple : CLIQUEZ, RETIREZ et PROFITEZ !!!

1. Connectez-vous au portail de la médiathèque : <http://mediatheque.chevry-cossigny.com/subscribe.php>
2. Préparez votre sélection de livres et prenez rendez-vous sur mediatheque@chevry-cossigny.com ou par téléphone : 01.83.85.98.21
3. Venez restituer vos livres et récupérer les nouveaux.

Un protocole de désinfection est effectué sur les livres réceptionnés avant leur remise en service.

LE DOSSIER



FACE AU COVID-19

Le monde entier a dû faire face brutalement à ce virus. Pour endiguer cette pandémie, des mesures de confinement ont été imposées dans beaucoup de pays, marquant ainsi l'arrêt de nombreuses activités qui ont eu un effet sur nos vies à tous.

L'annonce du confinement a eu des incidences sur les écoles, le travail, nos commerces, nos déplacements, etc., notre vie tout entière a changé sans que personne n'y soit préparé.

D'importantes questions et de nombreux problèmes se sont posés et se posent encore. Notre responsabilité était d'assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire tout en protégeant les agents.

Toutes les collectivités ont dû appliquer et veiller au respect des recommandations générales pour endiguer la propagation du Covid-19.

Du jour au lendemain, c'est toute l'organisation de nos services qu'il a fallu revoir. Comme pour beaucoup d'entre vous, le télétravail s'est imposé lorsqu'il était compatible avec le poste. Mais certaines activités ne le permettaient pas. Il en a été ainsi pour les agents des services

techniques, de l'entretien ou encore de l'animation.

Une cellule de crise a été mise en place et la sécurité sanitaire a été notre priorité. Il a fallu informer la population, revoir l'organisation des services, notre façon de travailler, gérer nos stocks, mettre en place des actions afin d'aider les plus fragiles et de soutenir les Cheviards.

Tous les services ont fait preuve d'une grande implication et d'imagination pour proposer des aides, des solutions et des animations durant toute cette période.

Nous avons une pensée pour toutes les personnes dont les cérémonies et célébrations ont été bouleversées, tous ces événements importants de notre vie, mariage, naissance, décès, autour desquels nous communions.

Cette période a aussi été l'occasion de grandes solidarités, merci à tous.

FACE À LA CRISE SANITAIRE : LES SERVICES MUNICIPAUX SE SONT ORGANISÉS



Interview d'Aurore DUROUSSEAU, Directrice Générale des Services qui a coordonné l'action des services municipaux durant cette crise sanitaire.

Notre priorité a été de maintenir la continuité des activités de la collectivité tout en mettant en œuvre des mesures de protection du personnel et en limitant autant que possible la propagation du virus au sein de la collectivité. Un grand merci aux agents pour leur implication. Ils ont ainsi montré qu'ils étaient à la hauteur de leur engagement public.

Comment avez-vous mis en place l'action municipale ?

Lorsque nous avons vu se profiler la crise sanitaire début mars, nous avons mis en place une cellule dédiée. Nous avons alors défini les missions précises des responsables de service.

Avec Farida BOUCHERIT, notre responsable des Ressources Humaines, nous avons anticipé le télétravail, ce qui nous a permis d'être opérationnels dès le 16 mars.

La première semaine du confinement, nous avons demandé à tous les agents de rester chez eux. Pendant ce temps nous avons mis en œuvre en télétravail les dispositifs en direction des Cheviards.

Puis, nous avons organisé le retour progressif de ceux dont la présence était nécessaire sur le terrain en veillant à leur sécurité. Nous avons également organisé et maintenu en télétravail les services essentiels : État civil, inscriptions scolaires, instruction des dossiers d'urbanisme ou encore les finances.

Pour le déconfinement, nous avons réfléchi avec les agents, les délégués

du personnel et l'agent de prévention pour que la reprise soit assurée dans des conditions optimales de sécurité pour chacun.

Dans ce cadre, nous avons écrit ensemble et fait valider en Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail un plan de déconfinement progressif des services.

Les agents de terrain sont aujourd'hui tous présents et les agents administratifs alternent entre le télétravail et le présentiel pour respecter les gestes barrières dans les bâtiments administratifs.

Quelles ont été vos principales difficultés ?

Le manque de consignes précises de la part des Ministères a été notre principale difficulté. Celles-ci changeaient tous les jours et parfois de façon contradictoire. Il a fallu s'adapter en permanence dans l'urgence.

Ce confinement nous a contraints à travailler en perdant cette proximité qui est dans notre ADN managérial. Nous avons adapté nos méthodes de travail avec les outils numériques disponibles, ce qui nous a permis de maintenir ce lien.

Tous les jours, nous prenions des nouvelles des agents et tous les matins, grâce à la visioconférence, nous suivions les dossiers et mettions en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à la gestion de cette crise.

Message personnel

Je suis vraiment très fière d'avoir coordonné avec les responsables de service toutes ses actions. Ils ont tous répondu présents.

Nous nous sommes relayés, avec les élus, 24h/24 et 7j/7 auprès des Cheviards. Cette gestion de crise a mis en lumière leur adaptabilité, leur créativité et leur compétence.

J'ai conscience de leur investissement et je tiens à les féliciter et à les remercier. Nous pouvons tous être très fiers du travail que nous avons pu mener au service des Cheviards. Nous avons vécu une période de l'histoire difficile en faisant face tous ensemble.

Cette expérience marquera ma carrière avec beaucoup de fierté et d'émotion, un grand merci à tous les agents sans qui rien n'aurait été possible.

DÉCONFINEMENT : Phase 2 du 2 au 21 juin - Phase 3 à compter du 22 juin

Toutes ces nouvelles mesures sont à tout moment réversibles si « 50 cas de covid étaient cumulés sur 7 jours sur une population de 100 000 habitants »

DÉPLACEMENTS

FIN DE LA LIMITE DE DÉPLACEMENT À PLUS DE 100 KM DE SON DOMICILE

EUROPE : jusqu'au 15 juin, maintien des restrictions aux frontières intérieures

HORS EUROPE : les frontières extérieures sont actuellement fermées. Coordination européenne pour adopter une position commune à compter du 15 juin

TRANSPORTS EN COMMUN : le port du masque reste obligatoire (135 € en cas de non-respect). La restriction d'un siège sur deux occupé est enlevée. D'autres règles sont en pourparlers.

TRAFIC AÉRIEN : l'aéroport de Paris-Orly reprendra ses vols commerciaux de passagers le 26 juin. Le rétablissement du trafic Schengen doit encore être acquis pour assurer la reprise des vols.



LIEUX PUBLICS

JUSQU'AU 21 JUIN

LES RASSEMBLEMENTS RESTENT LIMITÉS À 10 PERSONNES. LES ACTIVITÉS COLLECTIVES ET LES EVENEMENTS DANS LES LIEUX PUBLICS RESTENT INTERDITS.

Réouverture des parcs et des jardins, des aires de jeux, des plages, des lacs et des plans d'eau - **Port du masque obligatoire**

S'agissant des piscines, des salles de sport, de spectacles et de théâtre (avec règles de distanciation et dans les conditions d'un protocole sanitaire strict adapté à chaque activité) :

Zone verte : 2 juin

Zone orange : 22 juin



HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Villages vacances, maisons familiales de vacances, hôtels, gîtes, auberges collectives et campings :

Zone verte :
Ouverture le 2 juin

Zone orange :
Ouverture le 22 juin

Inscriptions en colonies de vacances et camps de plein air pour la période à compter du 22 juin.

Respect des bonnes pratiques concernant l'hygiène à tenir dans les établissements.



BARS, CAFÉS RESTAURANTS

Décision très attendue par tous !

Zone verte :
ouverture

Zone orange :
Ouverture des terrasses

CONSIGNES

- 10 personnes maximum par table
- Distance minimale d'1 mètre entre chaque table
- Port du masque obligatoire pour le personnel et les clients lors des déplacements



SPECTACLE, CINÉMA ET PARCS DE LOISIRS

Les artistes vont retrouver leur public !

Salles de spectacles, salles de sport, parcs de loisirs, théâtres : rouverts le 2 juin en zone verte, le 22 juin en zone orange. Les règles de distanciation physique devront être respectées et le port du masque sera obligatoire.

Les **cinémas** rouvriront le 22 juin sur l'ensemble du territoire.

Ouverture de tous les **musées et monuments** sur l'ensemble du territoire, le port du masque est obligatoire et d'autres règles sanitaires sont à l'œuvre.

Les **discothèques, les salles de jeux, les hippodromes** resteront fermés au public jusqu'au 21 juin.



TRAVAIL

LE TÉLÉTRAVAIL "DEVRA TOUJOURS ÊTRE PRIVILÉGIÉ"

A compter du 2 juin, les « personnes vulnérables » qui n'auront pas la possibilité de télétravailler pourront bénéficier des **nouvelles règles du chômage partiel**.

La reprise dans les locaux des entreprises est encadrée dans un protocole qui doit garantir la santé et la sécurité de tous.

Transports en commun : les opérateurs en Ile-de-France Mobilités encouragent les usagers franciliens à privilégier le télétravail et à éviter les heures de pointe jusqu'à nouvel ordre.



SCOLARITÉ

ECOLES : toutes les écoles sont ouvertes et assurent un accueil des élèves selon les priorités définies par l'Education nationale.

COLLÈGES : ils rouvriront progressivement pour les classes de 6e et 5e.

LYCÉES : en zone orange, ouverture des lycées professionnels pour assurer les certifications et pour au minimum un entretien pédagogique individuel. Ouverture des lycées généraux et technologiques pour les entretiens pédagogiques individuels.

ANNULATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU BACCALAURÉAT DE FRANÇAIS.

Lancement d'une campagne d'identification et de prise en charge des élèves décrocheurs.



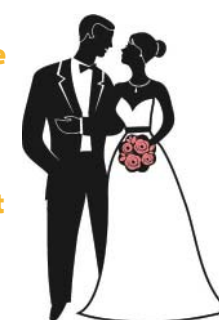
MARIAGES ET PACS

LES MARIAGES ONT PU REPRENDRE À PARTIR DU 2 JUIN

Depuis le 2 juin 2020, il a été mis fin au principe du report des célébrations et des mariages par l'officier de l'état civil et des enregistrements de PACS en mairie.

Même dans les communes situées en zone orange, cette célébration du mariage ne s'oppose plus à la présence d'un public élargi.

Attention, jusqu'au 21 juin et sauf annonce contraire, des rassemblements privés de plus de 10 personnes ne pourront se tenir que dans une habitation privée.



FESTIVITÉS ET SPORT

L'INTERDICTION DE RASSEMBLEMENT DE PLUS DE 10 PERSONNES DANS L'ESPACE PUBLIC EST MAINTENUE

Les événements culturels et sportifs organisés dans l'espace public restent suspendus jusqu'au 21 juin au moins et dans toute la France.

Les événements rassemblant plus de 5 000 personnes restent interdits. Des rassemblements allant jusqu'à 5 000 personnes pourraient être autorisés dans certains lieux.

Les sports collectifs et de contact restent interdits au moins jusqu'au 21 juin



PERSONNES VULNÉRABLES

VIGILANCE MAXIMALE

Application stricte des gestes barrières
Consultation « bilan et vigilance » prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie
En cas d'isolement : appelez le Numéro vert 0 800 130 000

En mairie, information et veille solidaire : veille@chevry-cossigny.com ou au 06.72.83.09.38 - 01 64 05 20 22

Reprise des visites de proches dans les EHPAD dès le 5 juin quand "la situation sanitaire le permet", et sous couvert d'être autorisées par les directeurs. Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS**

ENFANCE & SCOLAIRE

> LES ENFANTS DE RETOUR À L'ÉCOLE

L'organisation de ce retour a été compliquée à gérer notamment du fait des modifications régulières des directives s'agissant du protocole sanitaire. Les directrices d'école étaient chargées de constituer chaque groupe-classe selon les recommandations de l'Education nationale. La collectivité quant à elle, avait en charge l'organisation des locaux et de l'hygiène liée au protocole. Nous avons donc travaillé en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les services municipaux concernés. Nous pouvons constater aujourd'hui que les enfants se sont très vite adaptés et se sont appropriés le fonctionnement ainsi que les gestes barrières.



L'ORGANISATION DE LA REPRISE

Depuis le début du confinement, les enfants des personnels mobilisés ont été accueillis par les enseignants et nos animateurs. Après l'annonce gouvernementale de réouverture progressive des écoles, à partir du 11 mai, nous avons, avec les enseignants, travaillé à une reprise effective pour le 25 mai.

Nous avons analysé les moyens dont nous disposions pour respecter les directives gouvernementales et avons pu dans ce cadre mettre à disposition quatre classes permettant d'accueillir 15 enfants chacune en élémentaire (soit 60 enfants) et trois classes permettant d'accueillir 10 enfants chacune en maternelle (soit 30 enfants).

Nous avons travaillé avec l'ensemble des parties prenantes pour organiser la reprise progressive de l'enseignement avec la mise en place d'un protocole sanitaire très strict après chaque utilisation des locaux et du matériel.

Les locaux ont été entièrement désinfectés. Tous les intervenants ont été équipés de protections requises et ont appliqué les gestes barrières.

Le jour de la rentrée, chaque enfant a été doté de deux masques en tissu, adaptés aux enfants, confectionnés par nos couturières bénévoles.

Nous avons échelonné les horaires d'arrivées et de sorties ainsi que les récréations et la restauration scolaire. Un sens de circulation dans la cour de l'école a également été mis en place.

La capacité d'accueil des 2 écoles a été fixée en fonction du nombre de sanitaires et de la taille des classes.

L'école maternelle a accueilli 21 élèves, répartis en petits groupes. Afin de respecter la distanciation physique, des repères espacés d'un mètre, ainsi que des flèches indiquant un sens de circulation, ont été peints sur le sol du parvis et dans la cour de l'école.



Pour l'école élémentaire, quatre groupes ont été constitués, dont 3 avec des enfants dont les parents exercent dans des professions prioritaires. Les entrées et sorties ont été organisées en fonction des groupes. Des sanitaires ont été réservés par groupe et un marquage au sol a permis aux enfants de respecter les distances.

S'agissant de l'enseignement, les consignes de l'Éducation Nationale ont été de terminer l'année en travaillant les matières fondamentales : français et mathématiques.

Concernant les accueils du matin et du soir, mis à part le mercredi, ils se déroulent dans les salles de classe. Quant au centre de loisirs, il est ouvert comme auparavant, de 7h15 à 19h les mercredis.

LES BONS GESTES À APPRENDRE AUX ENFANTS



L'ÉTÉ À L'ÎLE AUX LOISIRS

« L'île aux loisirs » sera ouverte à partir du 7 juillet du lundi au vendredi de 7h15 à 19h00.

La thématique élémentaire portera sur « les couleurs de l'arc-en-ciel » !

Les enfants participeront à des activités manuelles avec pour fil rouge une couleur différente chaque semaine. Des grands jeux seront organisés, de type Koh Lanta, tout en respectant les mesures barrières.

Les enfants de section maternelle partiront « à la découverte des continents » en passant par l'art, la culture et la gastronomie.

Nous espérons organiser des sorties piscine et nature dans la mesure du possible, suivant les recommandations sanitaires du Ministère de la jeunesse et des sports.



Des bénévoles ont distribué à tous les enfants scolarisés de Chevy-Cossigny les chocolats de Pâques qui leur sont habituellement remis à l'école et à l'accueil de loisirs.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2020/2021

Vacances	Zone C
Rentrée	Mardi 1 ^{er} septembre 2020
La Toussaint	Samedi 17 octobre 2020 Lundi 2 novembre 2020
Noël	Samedi 19 décembre 2020 Lundi 4 janvier 2021
Hiver	Samedi 13 février 2021 Lundi 1 ^{er} mars 2021
Printemps	Samedi 17 avril 2021 Lundi 3 mai 2021
été	Mardi 6 juillet 2021

LES JOURS FÉRIÉS

La Toussaint : dimanche 1^{er} novembre
L' Armistice : mercredi 11 novembre
Noël : vendredi 25 décembre
Jour de l'an : vendredi 1^{er} janvier
Lundi de Pâques : lundi 5 avril
Fête du Travail : samedi 1^{er} mai
Victoire 1945 : samedi 8 mai
Ascension : jeudi 13 mai
Lundi de Pentecôte : lundi 24 mai
Fête Nationale : mercredi 14 juillet
Assomption : dimanche 15 août

PONT DE L'ASCENSION 2021

Cette année les élèves bénéficient d'un pont de 4 jours.

Dans toutes les écoles, collèges et lycées des zones A, B et C, les élèves seront donc en congés le mercredi 12 mai 2021 à la fin des cours. Les cours reprennent le lundi 17 mai 2021.

LA JEUNESSE

> Bienvenue à Jérôme Poussier

Jérôme a pris ses fonctions au sein du service enfance jeunesse le 4 mai dernier. Après une expérience en MJC et neuf ans au service enfance de la Mairie de Bailly-Romainvilliers (ALSH et maison des jeunes), il a eu envie d'évoluer professionnellement. L'aspect terrain de ce poste, la diversité des animations et le côté préventif sont une grande source de motivation. Passionné par la musique, le partage et l'enseignement, il aime travailler autant avec les enfants qu'avec les jeunes, de manière transversale avec tous les partenaires éducatifs et communaux.



LE BACCALAURÉAT À L'ÉPREUVE !

Cette année, le baccalauréat, le brevet, le BTS ainsi que les diplômes préparés en apprentissage se dérouleront sous forme de contrôle continu.

La note sera attribuée, dans chaque discipline concernée, sur la base de la moyenne des moyennes trimestrielles, validées en conseil de classe. Elle fera l'objet d'une appréciation et, le cas échéant, d'une harmonisation par le jury de l'examen.

Les notes obtenues durant le confinement ne sont pas prises en compte dans la moyenne inscrite dans le livret. Le jury d'examen évaluera également l'assiduité de l'élève jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 4 juillet. Toutes les notes devraient être arrondies au point supérieur.

Comment sera attribué le baccalauréat ?

L'épreuve orale de français est annulée et sera validée par le contrôle continu. Cette décision a été prise après consultation des fédérations de parents, des organisations syndicales et du Conseil national de la vie lycéenne qui ont exprimé leurs inquiétudes face à une situation exceptionnelle qui a entraîné une inégale préparation. L'évaluation la plus juste des connaissances des élèves en français est de prendre en compte les notes des deux premiers trimestres de l'année. **Pour l'heure, les oraux de rattrapage, programmés en juillet, sont maintenus.**

Les résultats du bac seront publiés à partir du mardi 7 juillet 2020

COLLÈGE : L'épreuve orale est supprimée ! Tous les élèves du collège auront cours, "de manière inédite", jusqu'au 4 juillet. L'obtention finale du brevet sera conditionnée par un contrôle d'assiduité.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Chaque année, la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (CCOB) subventionne les cartes pour les transports scolaires. Le montant des subventions sera voté prochainement.

LA CARTE SCOL'R POUR LES COLLÉGIENS

Le transport des collégiens vers Les Hyverneaux à Lésigny est opéré par une ligne scolaire. Ils doivent prendre une carte Scol'R délivrée par le Département dont le coût annuel est de 24 €. La CCOB subventionnera néanmoins cette année encore cette carte. Le CCAS de Chevry-Cossigny remboursera les familles pour le compte de la CCOB sur présentation d'une attestation de paiement, d'un justificatif de domicile et d'un RIB.

LA CARTE IMAGINE'R

La CCOB subventionnera la Carte Imagine'R pour tous les élèves du territoire. Le coût de la carte est de 350 €. L'an dernier la CCOB avait accordé 50 € pour les collégiens, 150 € pour les lycéens et 125 € pour les étudiants et apprentis. Les dossiers sont à retirer et à remettre en Mairie ou à la CCOB qui se chargera de les envoyer à Imagine'R. Le Département de Seine-et-Marne subventionnait jusque là à hauteur de 250 €, cette année la subvention passera à 275 € !

Rappel : Remboursement intégral des Passes Navigo à tous les abonnés pour le mois d'avril et les 10 premiers jours de mai

VACANCES D'ÉTÉ À L'ESPACE JEUNES

Cet été, l'Espace Jeunes ouvrira ses portes à partir du 29 juin, du lundi au vendredi de 14h à 19h et de 20h à 22h. Les horaires seront ajustables en fonction des activités proposées.

Au programme :

- **Escape Game**
- **Journées défis**
- **Découverte de jeux de société**
- **Atelier écriture et musique**
- **Etc.**

Le ministère de la Jeunesse et des sports interdit actuellement l'organisation de séjours avec hébergement, nous sommes donc dans l'obligation de les annuler.

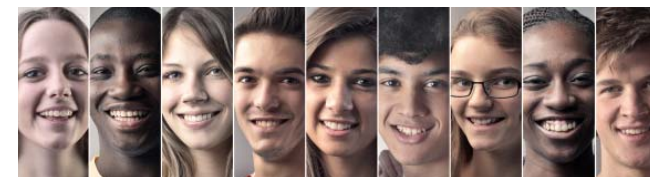
Aussi, nous communiquerons le fonctionnement de la structure et des sorties dès réception d'informations complémentaires de la part du ministère.

PORTE OUVERTE JEUNESSE SUR RDV

Le mercredi 24 juin et le samedi 27 juin, Joëlle et Jérôme, animatrice et animateur de l'espace jeunes, proposeront des journées de rencontre, le temps d'un moment convivial entre l'équipe et les futurs adhérents. Pour respecter les gestes barrières et le protocole sanitaire, cette rencontre se fera sur rendez-vous. Pour cela, contactez-nous au 06 84 77 90 54.



Pour participer aux activités de l'Espace Jeunes, vous devez vous munir d'une carte d'activités. Celle-ci est disponible en mairie avec tous les tarifs.



LE RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés d'au moins 16 ans. (entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire).

Ce recensement s'effectue auprès de la mairie du domicile du jeune avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile.

Ou en ligne un compte Service-public.fr

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

Si le recensement a été fait sur internet, l'attestation se trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire.

Il est très important de se faire recenser pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Ainsi, le jeune sera inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Attention, pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire :

- **avant 17 ans** : pas de justificatif à fournir,
- **de 17 à 24 ans** : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),
- **à partir de 25 ans** : vous n'avez plus à fournir de justificatif.

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

En cas d'absence de recensement

Le jeune Français de 16 ans :

- ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer,
- ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans,
- ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Sylvie, à l'accueil de la Mairie au 01 64 05 20 22.

RETOUR EN IMAGES



Samedi 4 et dimanche 5 janvier
Repas de Noël du CCAS



Vendredi 10 janvier
Cérémonie des vœux du Maire



Mardi 14 janvier
Spectacle les Mardis Du Rire



Du 24 janvier au 2 février
24^e Salon des beaux arts



Samedi 29 février
Dimanche 1^{er} mars
Salon BD, manga, comics, concert geek et séances de Just Dance



Samedi 7 mars
Concert Jazz N Pop EMC2



Samedi 7 mars
Défi pour l'environnement



Dimanche 8 mars
Vide-greniers



Pour cette cérémonie du 8 mai exceptionnelle, et parce que même confinés, il est important de se souvenir... nous avons réalisé une vidéo dans le cadre de la 2^e édition de "Chevry-Cossigny vous ouvre ses archives : spéciale 8 mai" à la mémoire de nos soldats morts pour la France. Cette vidéo est disponible sur la page Facebook de la commune.

VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

> SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

La crise sanitaire et le confinement ont des conséquences sur toute l'activité économique. Perte d'activité, mesures sanitaires, désorganisation, chômage partiel, problèmes de trésorerie, les acteurs économiques vivent une situation difficile et inédite. Bon nombre de nos commerçants ont subi de manière frontale et brutale leur fermeture. Afin d'accompagner les dirigeants dans cette épreuve, une cellule a été mise en place au sein de la Mairie.

Par ailleurs, la CCOB relaie sur son site internet l'ensemble des mesures économiques et des interlocuteurs vers lesquels se tourner. Des conseils pour préparer la reprise d'activité après le confinement sont également disponibles.



AIDES AUX ENTREPRISES

D'un point de vue humain, financier, organisationnel, cette crise sanitaire est une épreuve pour la plupart des entreprises. Nous savons malheureusement qu'elle va également entraîner une crise économique et sociale.

Pour soutenir nos entreprises pendant ce confinement, nous avons reporté le paiement des loyers des professionnels de santé qui ne pouvaient plus exercer et nous avons pris la décision de ne pas facturer l'accueil des enfants des personnels mobilisés. Nous avons privilégié nos achats auprès de nos entreprises locales et payons sans délai leurs factures pour leur garantir de la trésorerie. En partenariat avec la C.C.O.B, nous avons recensé les difficultés rencontrées par nos entreprises et avons créé une cellule afin de les accompagner directement.



J'AIME MES COMMERCES À DOMICILE

Afin d'assurer la permanence de l'activité commerciale durement affectée par la crise du Covid-19, la communauté de communes de l'Orée de la Brie s'est associée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne pour lancer ce dispositif qui permet :

- aux commerçants proposant des services de livraisons ou recourant à la vente à emporter de se référencer.
- aux habitants d'accéder à une information actualisée et géolocalisée sur les possibilités d'achat dans les établissements fermés.

Commerçants, commerçantes, l'inscription est totalement gratuite.

UN GRAND MERCI À NOS ACTEURS DE LA SANTÉ



Sans compter leurs heures, travaillant dans des conditions difficiles, les personnels de santé ont été en première ligne pour faire face à cette pandémie. Pour leur témoigner notre reconnaissance et les soutenir, nous étions nombreux chaque jour à 20 h à les applaudir. Prenez grand soin de vous.

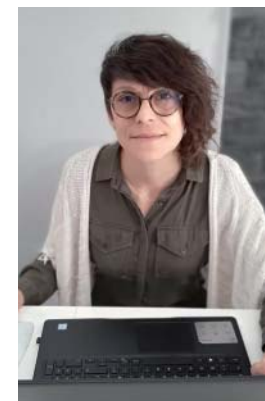
PRIORITÉ AUX ACTIONS SANITAIRES

Dès l'annonce du confinement, l'accueil au public, les bâtiments communaux, les aires de jeux ainsi que les terrains de sports et les parcs ont été fermés.

Afin de protéger toutes les personnes en première ligne, des masques, des gels hydroalcooliques, des combinaisons, des charlottes, des lingettes désinfectantes... ont été

distribués selon les priorités : le pôle santé, La Petite Maison, Episol, la SEPUR, etc. En plus des masques classiques financés à 50 % par la commune et 50 % par la CCOB, des masques en tissus ont été confectionnés par des bénévoles couturières et couturiers. Ils ont été distribués à l'ensemble des Chevriards avec l'aide de bénévoles.

LE CCAS EN PREMIÈRE LIGNE



Durant le confinement, le CCAS est resté mobilisé pour aider et soutenir toutes les personnes fragiles et/ou en difficulté tout en veillant à la sécurité sanitaire des bénéficiaires, des bénévoles et du personnel. Nos aînés ont été les premiers à subir l'isolement. Il était du devoir du CCAS d'être à leurs côtés.

Les agents ont appelé quotidiennement les personnes inscrites à la veille solidaire. L'occasion de prendre des nouvelles, de rompre l'isolement, de créer du lien social. Nous avons constitué une équipe de bénévoles et les avons mobilisés pour effectuer ponctuellement leurs courses en les affectant par famille pour sécuriser la prise en charge.

Nous avons organisé des visites ponctuelles et personnalisées pour répondre aux problèmes, urgences et demandes spécifiques.

Nous avons élargi et assuré la livraison des repas à domicile aux personnes fragiles et/ou malades.

Parce que Pâques est souvent une occasion de réunion familiale, nous avons, dans ce contexte où beaucoup étaient éloignés de leur famille, distribué des chocolats aux seniors de plus de 65 ans le dimanche de Pâques. Nous leur avons également distribué le 1^{er} mai, de manière anticipée, des masques de la CCOB accompagnés du brin de muguet que leurs familles ne pouvaient pas leur apporter.

Par ailleurs, les permanences de l'assistante juridique du CCAS, Mme NEEL, ont été maintenues par téléphone.

Un grand merci à tous les bénévoles pour votre aide si précieuse !

ATELIER NUMERIQUE SANS PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le CCAS, en partenariat avec l'Association Delta 7, propose aux personnes de 60 ans et plus de participer à une **formation numérique** et de les accompagner dans la découverte et la maîtrise de cet outil **sous format dématérialisé à partir du mois de juin 2020.**

Vous pourrez suivre la formation en petit groupe depuis chez vous. La formation a une durée totale de 20 heures, réparties en 10 séances, à raison de 2 séances de 2 heures par semaine sur 5 semaines. Les séances seront animées par un formateur de l'association Delta 7.

Cette formation a pour objectif de vous aider à utiliser vos outils numériques pour en tirer pleinement les bénéfices. En vous expliquant, par exemple, comment **communiquer avec vos proches, faire des achats ou démarches en ligne en toute sécurité**, et répondre à toutes vos interrogations.

Pour vous inscrire

Envoyer un mail à l'association Delta 7 à formation.tablette@delta7.org en précisant vos nom et prénom, numéro de téléphone et ville.

Par téléphone auprès de Samia HAJJAJ : 07.64.37.29.41 ou Elise FOUAN : 06.98.62.10.27

Pour participer, il conviendra de vous munir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. L'Association Delta 7 vous recontactera et évaluera votre niveau pour constituer des groupes homogènes et vous permettre le meilleur des apprentissages. Enfin, elle vous accompagnera pour vous connecter en mode « visioconférence ». Un numéro d'assistance technique gratuit sera mis à votre disposition.

Renseignements auprès de Fanny BERGER, Directrice de la Cohésion Sociale et des Services à la Population :

01.64.05.20.22 ou fanny.berger@chevry-cossigny.com



EPI-SOL BRIE

Notre épicerie sociale et solidaire est restée ouverte durant tout le confinement et a accueilli un grand nombre de bénéficiaires en respectant les règles sanitaires. EPI-SOL a, en ces temps difficiles, poursuivi une mission plus qu'essentielle, d'autant plus que cette situation a généré plus de repas à la maison et de nouvelles situations précaires liées au chômage partiel.

> Extension du complexe multisports

Les travaux d'agrandissement de notre salle multisports avec la création d'une salle de gymnastique et de deux salles de danse devraient commencer après l'été. Le permis de construire a été déposé et la livraison est prévue pour septembre 2021. Financés par la CCOB, le budget alloué est de 1 600 000 € HT.



ÉVÈNEMENTIEL ET VIE ASSOCIATIVE



Entre la TOC, les galas, les tournois, les rendez-vous associatifs, les fêtes et spectacles de fin d'année, les kermesses, les spectacles de la Marmite, les représentations théâtrales, la fête du village, etc., tout un pan de notre vie locale et sociale a disparu avec cette crise sanitaire et ce confinement. Certaines manifestations sont reportées à l'année prochaine, d'autres comme les spectacles de la saison culturelle 2019/2020 sont d'ores et déjà reprogrammées.

Nous espérons pouvoir organiser en septembre une grande fête du village avec nos animations tradi-

tionnelles, en y intégrant des activités sportives, et bien d'autres surprises !

Nous espérons pouvoir célébrer la fête nationale et maintenir les événements de la rentrée comme le forum des associations, la brocante ou encore le Festival Food Trucks.

Nous avons organisé des réunions avec les associations afin de prévoir la reprise de leurs activités.

Comme vous, comme elles, nous attendons impatiemment les annonces gouvernementales du 22 juin pour rouvrir les bâtiments à leurs activités et pouvoir tous nous retrouver.

ETAT CIVIL

Nous ne publions que lorsque les familles nous ont donné un avis favorable pour une parution.

Naissances

LE MENAHEZE Mayse,
le 31 décembre 2019

PACORY Malone, le 10 janvier 2020

NANCEY Mya, le 11 janvier 2020

DOS SANTOS MARTINS LIMA Andréa, le 5 février 2020

TEIXEIRA FOUBERT Andy,
le 10 avril 2020

COROPCIUC Eric, le 12 mai 2020

Mariages

KATZLBERGER Anthony & DENIS Laura,
le 24 décembre 2019

Au regard des mesures limitant les déplacements et le regroupement des personnes afin de lutter contre la crise sanitaire, la célébration des mariages et l'enregistrement des PACS (sauf exception) ont dû être reportés dès l'annonce du confinement.

Depuis le 2 juin, les mariages peuvent être célébrés, et les PACS enregistrés, selon certaines modalités.

Décès

ELIE née MASQUEREL Ginette,
le 05 janvier 2020

ROSCHEWITZ née RUTAT Cécile,
le 1^{er} mars 2020

TREMBLAY Christian, le 28 mars 2020

TURQUAND D'AUZAY née KRÜGER
Marguerite, le 30 mars 2020

FILIATRE Gilles, le 1^{er} avril 2020

JULHES née VOISIN Claudine,
le 2 avril 2020

BERNARD née RUFFIN Marie-Rose,
le 5 avril 2020

DODEMAN Claude, le 6 mai 2020

TRIBUNE POLITIQUE

Expression des groupes politiques représentés au conseil municipal

Liste "Avec et pour les Chevriards"

En raison de l'échéance du 28 juin 2020 et soucieux de respecter le Code électoral, nous avons choisi de ne pas nous exprimer à travers cette tribune.

L'équipe Avec et Pour les Chevriards

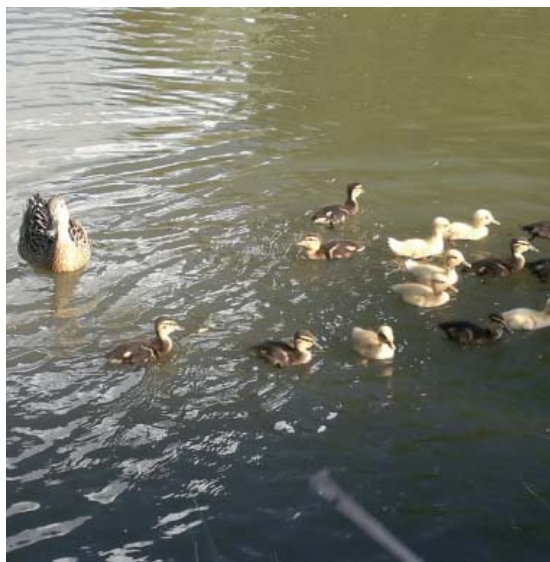
Liste "Chevry-Cossigny un avenir Commun"

MONSIEUR ROUX NOUS A INFORMÉS
QU'IL N'ÉTAIT PAS EN MESURE DE LE
PRODUIRE.

Liste L'Echo Citoyen

TRIBUNE
NON REÇUE

Conformément à la loi, chaque groupe politique du Conseil municipal (majorité et opposition) dispose d'un espace d'expression. Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et sont publiés tels qu'ils nous ont été remis.



DONNER DU PAIN AU CANARD, UNE TRÈS MAUVAISE IDÉE !

Le pain rend malades les canards, mais aussi les oies et les cygnes. Il pollue leur eau, ce qui tue les poissons.

La ligue pour la protection des oiseaux (LPO) confirme ces dangers :

Ne donnez pas de pain aux palmipèdes, cela génère des maladies et peut même les tuer. Le système digestif des cygnes et des canards n'est pas adapté à l'ingestion du gluten présent dans le pain. Cet aliment provoque des dysfonctionnements du foie conduisant à une sorte de cirrhose. Il est très néfaste de donner du pain aux oiseaux, en particulier aux cygnes et aux canards qui sont herbivores.

Les cygnes et les canards trouvent suffisamment de nourriture dans l'eau et sur les pelouses. Pensez à leur santé, ne leur donnez pas de pain. Ce sont des herbivores !

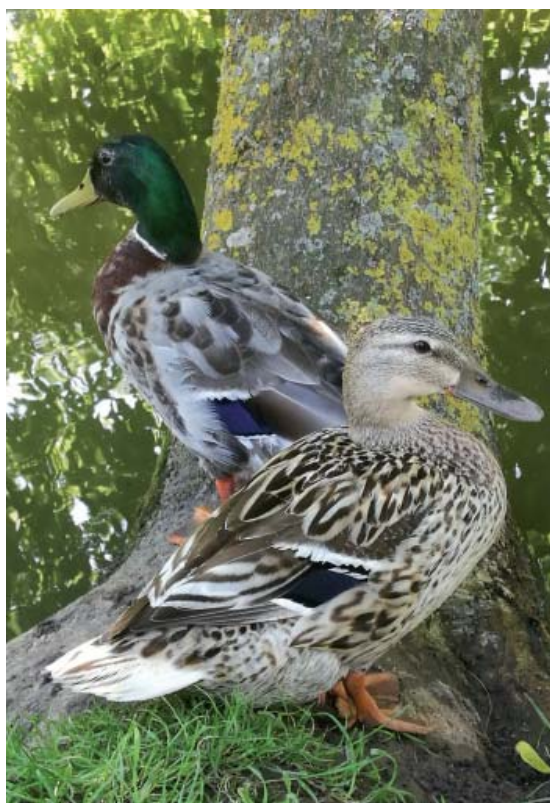
Vous les observerez manger de l'herbe sur les pelouses, ou récupérer les algues en plongeant leur cou dans l'eau pour les attraper dans les eaux peu profondes.

Nos canetons sont devenus "accros" à ce pain. Ils aiment et se gavent, c'est néfaste pour leur développement.

C'EST UN PLAISIR POUR LES ENFANTS DE DONNER À MANGER AUX CANARDS ! ALORS QUE POUVEZ-VOUS LEUR DONNER ?

- Des épluchures de légumes,
- De la laitue, ils en raffolent !
- Du riz cuit
- Du maïs, de l'orge, du blé, de l'avoine, etc.

Avant de les nourrir, vérifiez les règles appliquées à l'endroit où vous êtes et n'oubliez pas : les canards se nourrissent très bien sans l'aide humaine !



COVID-19, transports remboursés
Ouverture de la plateforme le 20 mai

Ouverture de la plateforme le 20 mai et jusqu'au 17 juin pour demander son remboursement : mondedommagementnavigo.com

100€ Remboursés pour les passes Navigo annuels et mensuels

Ile-de-France Mobilités rembourse le passe Navigo, Navigo senior et la carte Imagine R, à tous les abonnés* :

- 100 € pour le passe Navigo mensuel ou annuel,
- 50 € pour le passe senior et pour Imagine R.

#TousMobilisés

*Voir le prix d'achat et les 10 premiers jours de mai

Remboursement intégral des Passes Navigo à tous les abonnés pour le mois d'avril et les 10 premiers jours de mai.

Montant du remboursement en fonction de votre abonnement et choix de zones.

Vous pourrez déposer votre demande jusqu'au 17 juin inclus.

www.mondedommagementnavigo.com



NOS COMMERÇANTS ROUVRENT !

Ils sont nombreux à avoir dû fermer temporairement leurs portes. Après cette très longue période, ils peuvent enfin reprendre leur activité. Commerçants, artisans, entreprises, producteurs, ils sont là pour nous, au quotidien, et ils ont tous particulièrement souffert de la crise du coronavirus. Ils ont besoin de nous aujourd'hui, soutenons-les !



RESTAURATION

LE MORGAN'DINE

Du lundi au samedi, ce restaurant propose des plats riches en traditions au goût authentique. Organisation d'événements privés. 18 rue Charles Pathé 01 64 05 20 54 lemorgandine@gmail.com

LA MARSAUDIERE

Restaurant tous les midis de 11h30 jusqu'à 15h. Possibilité de locations de salles. Un parcours de golf de 9 trous. RD 471 - 01 64 07 87 51 contact@lamarsaudiere.fr www.lamarsaudiere.fr

COSY KEBAB

Restauration rapide : spécialités turque, grecque, pain maison. Sur place ou à emporter du mardi au dimanche de 11h à 21h30. 01 60 64 26 70

LE BRIARD CHEZ MILOUD

A rouvert en terrasse et à emporter. Ouvert tous les jours, sur place ou à emporter. 01 60 34 61 97 51 rue Charles Pathé

FOU DE TRUCK

Découvrez les burgers faits maison accompagnés de frites tous les jeudis de 18h30 à 21h sur la place du marché. 06 52 42 23 62

ALIMENTATION

LES VERGERS DE COSSIGNY

Ouvert en 1997, le magasin de vente de produits biologiques propose une gamme complète de produits alimentaires et de l'exploitation. 01 64 05 57 85 9 allée des Peupliers à Cossigny www.reseau-amap.org

PROXI SUPER

Ouvert tous les jours de 8h à 21h, livraison à domicile possible. 01 64 40 02 02

AZOÏA

Boulangerie-pâtisserie 01 60 34 61 97 25, rue Charles Pathé

COIFFURE BIEN-ÊTRE

BARB'HAIR STUDIO

Avec ou sans rendez-vous, salon de coiffeur et barbier homme et enfant. 01 64 05 82 59 Lundi : 14h-19h ; Mardi au vendredi : 10h-19h ; samedi : 9h-19h.

COIFF'ELLA

Du mardi au samedi. 64 rue Charles Pathé 01 60 62 29 30

L'ATELIER COIFFURE « CHRIS'COIFF »

55 Rue Jules Raimu 06 17 07 46 91

BEAUTE DELICATE

24 rue Charles Pathé 01 60 29 23 47 Site internet (rdv en ligne) : <https://beaute-delicate.fr/>

beaute-delicate.fr/
FB : beautedelicate
Instagram : beautedelicate

EVERY NAILS

2Bis rue de la petite ferme 07 67 66 16 82

AUTOMOBILE

LE GARAGE DE LA POSTE PEUGEOT

1a-ab, Rue Charles Pathé 01 64 05 20 09

GARAGE ASPHALTE AUTO

2 Rue de l'Industrie 01 60 02 37 59

AUTRES

LATITUDE IMMOBILIER L'ADRESSE

Agence immobilière 01 64 05 89 74 64 rue Charles Pathé ladresse.chevry@orange.fr www.immo77.fr

LE TABAC DE LA MAIRIE

Le bar-tabac (loto et PMU) est ouvert toute la semaine de 6h30 à 20h30 sauf le mercredi 33, rue Charles Pathé 01 64 05 67 24

PHARMACIE DECAUP

Location vente matériel médical et orthopédique. 31 rue Charles Pathé 01 64 05 73 89

NOUS AVONS EU BESOIN D'EUX, ILS ONT BESOIN DE NOUS !

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS, ARTISANS PRODUCTEURS ET ENTREPRISES !



**Ils ont besoin de nous !
Soyons solidaires,
Mobilisons-nous
pour eux !**